

Les infos

N° 11 - mars 2009

Communauté
de Communes
de Vath-Vielha



Maison du Canton - Parc d'Activités Montplaisir - 64800 Bénéjacq
Tél.: 05 59 61 11 82 - Fax: 05 59 61 93 77 - E-mail: EpiRegionNay@cdg-64.fr

Angaïs • Arros de Nay • Arthez-d'Asson • Asson • Bairos • Baudreix • Bénéjacq • Beuste
Boeil-Bezing • Bordères • Bordes • Bourdettes • Bruges-Capbis-Mifaget • Coarraze • Haut de Bosdarros
Igon • Lagos • Lestelle-Betharram • Mirepeix • Montaut • Nay • Pardies-Pietat • Saint-Abit • Saint-Vincent

NAYEO

Le plaisir de l'eau
fait l'unanimité

pages 2 et 3

ASSAINISSEMENT

Se regrouper
pour payer moins

page 7

CARTE DE VISITE

Arthez d'Asson
et Saint-Vincent

page 8

Deux crèches ouvertes à la rentrée 2010

UN TRAVAIL COLLECTIF



Christian Petchot-Bacqué explique l'importance du travail des commissions pour le développement du territoire, sa qualité de vie et ses infrastructures.

Voilà dix mois que le nouveau Conseil communautaire est en place. Un premier bilan ?

• Oui, avec la réorganisation des commissions d'élus qui se sont mises très rapidement au travail et peuvent annoncer les premiers résultats. Ils concernent plusieurs secteurs: l'ouverture de Nayeo, le bon avancement des chantiers de construction des bâtiments du relais d'assistantes maternelles, de la ludothèque, des services techniques et du siège, le lancement des travaux pour les deux crèches, de Nay-Est et Nay-Ouest, les projets tant attendus de déchetterie, à Asson et d'extension de celle de Coarrazze.

Il faut également signaler la mise en service des 23 sentiers de randonnée et l'édition non moins attendue du topoguide, l'édition du troisième bulletin d'information. Enfin nous travaillons sur l'analyse des comptes de la Communauté et la prospective financière qui nous permet de connaître notre marge de manœuvre pour les prochaines années.

Vous insistez souvent sur l'importance de ces Commissions...

• Oui parce que ce sont les 112 délégués, titulaires et suppléants qui, au sein des 11 commissions, représentent les 24 communes. Ils sont les plus aptes à prendre en compte tout le territoire, ses attentes et son développement. (1)

Les prochains grands dossiers ?

• D'abord, ceux qui seront réalisés dans le cadre du contrat communautaire que nous allons signer avec le Conseil Général. Ils concernent l'habitat et le logement, le développement économique et l'emploi, notamment avec le projet de création de nouvelles zones économiques. Nous voulons vraiment positionner notre Communauté comme le véritable interlocuteur local des entreprises.

Ensuite des réflexions sont engagées pour d'autres dossiers: la réorganisation des services de la Communauté pour lui permettre de mieux faire face à ses nombreuses missions, un plan de déplacement dans la plaine, les services aux personnes (notamment âgées) et aux jeunes ados.

Un objectif ?

• Incontestablement, faire que la Vath Vielha soit une Communauté de Communes au service de ses 25000 habitants. Nous y travaillons tous, les élus comme le personnel. Je sais pouvoir compter sur la bonne motivation de chacun.

(1) Les 11 commissions: Bâtiments, Environnement-déchets, Tourisme et mise en valeur du territoire, Communication, Finances et Administration générale, Habitat - Logement, Développement économique et Emploi, Petite Enfance, Culture, Jeunesse et Sport, Aménagement de l'espace, Services aux personnes.



est

Ne dites plus "piscine" mais NAYEO.

Car tel est le nom de cet espace aquatique qui offre bien plus que de simples bassins pour la seule natation.

En fait, autour de l'eau, c'est tout un éventail d'activités diverses qui sont à votre disposition.

Et pas seulement pour les 7 à 77 ans, puisque même les bébés nageurs y sont accueillis.

Cet espace aquatique était attendu depuis longtemps dans la plaine de Nay.

Le millier de personnes présentes le jour de l'ouverture l'a amplement démontré.

Car ces premiers utilisateurs ont été unanimes à apprécier la variété des installations qui permettent à chacun de choisir.

Tout est possible:

nager dans le bassin de 25 mètres, partager un moment ludique en famille avec le canon à eau ou la rivière à contre-courant, glisser dans le toboggan, amener les plus petits à la pateaugoire...

Avec en prime, sauna, hammam, bain bouillonnant pour une remise en forme douce.

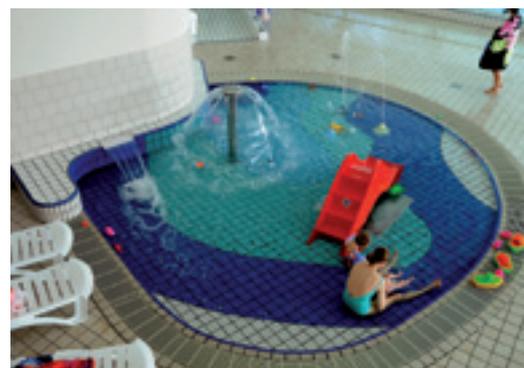
Bref, qu'on soit en famille ou venu seul, il suffit de se laisser guider par son humeur du moment ou selon le temps dont on dispose.

À Nayeo, on peut même passer une journée entière, à... ne rien faire, allongé sur un transat dans le solarium ou dans l'espace vert qui entoure le bâtiment.

Quant à la petite faim qui titillera petits et grands, il y a, à l'entrée, l'espace de vie avec boissons et distributeur de sandwiches.

Et vous n'avez aucune (mauvaise) raison de ne pas profiter à plein de NAYEO.

Ni la peur de l'eau (des cours sont dispensés pour apprivoiser sa phobie) ni l'oubli d'un maillot (on en trouve à l'entrée).



Les installations de Nayeo séduisent un public varié

ouvert Nager, jouer, retrouver la forme

DES ANIMATIONS POUR TOUS

Didier Roux, le responsable de Nayeo, diplômé en EPS et lui-même Maître nageur confirme que l'impression des visiteurs est très favorable. "Ces installations sont vraiment conçues pour développer tous les aspects ludiques et de remise en forme autour de l'eau.

Avec nos 6 maîtres nageurs sauveteurs qui sont en même temps des animateurs, nous assurons non seulement la sécurité mais aussi l'animation des diverses activités qui sont proposées".

De fait, l'éventail est large, depuis les bébés nageurs et le jardin aquatique jusqu'à la gym prénatale, l'aquagym et la natation pour enfants et adultes.

Logiquement, Nayeo, devrait familiariser les jeunes avec le plaisir de l'eau. "On ne peut que souhaiter que ce plaisir, impulse, bientôt, la création d'un club de natation".



Didier Roux en compagnie de deux maîtres nageurs.

En période scolaire

La piscine

Lundi	12h00 – 14h00	17h00 – 19h00
Mardi	12h00 – 14h00	17h00 – 22h00
Mercredi	12h00 - 19h00	
Jeudi	12h00 – 14h00	17h00 – 19h00
Vendredi	12h00 – 14h00	17h00 – 22h00
Samedi	10h00 – 13h00	15h00 – 19h00
Dimanche	9h00 – 13h00	15h00 – 19h00

L'espace forme

Lundi	10h00 – 19h00	
Mardi	10h00 – 22h00	
Mercredi	9h00 - 19h00	
Jeudi	10h00 – 19h00	
Vendredi	10h00 – 22h00	
Samedi	10h00 – 13h00	15h00 – 19h00
Dimanche	9h00 – 13h00	15h00 – 19h00

Hors période scolaire la piscine et l'espace forme sont ouverts de 10 heures à 19 heures Nocturne jusqu'à 22 heures le mardi et le vendredi.

Quelques tarifs indicatifs

Montants en € TTC	Tarif Collectivité		Tarif hors Collectivité	
	Adulte	Enfant de 3 à 16 ans	Adulte	Enfant de 3 à 16 ans
Entrée publique Piscine	4,00	3,40	5,00	4,30
Carte Trimestrielle Piscine	56,00	48,00	70,00	60,00
Carte Annuelle Piscine	170,00	148,00	213,00	186,00
Carte Famille ***	22,00		25,00	
Entrée avec carte Famille	2,00	1,70	2,50	2,30
Aqua Gym Abonnement Trimestriel **	84,00		98,00	
Aqua Phobie Abonnement Trimestriel **	84,00		98,00	
Natation Abonnement Trimestriel **		84,00		98,00
Gym prénatale Abonnement Trimestriel **	84,00		98,00	
Bébés Nageurs Abonnement Trimestriel **	78,00	84,00		98,00
Jardin Aquatique Abonnement Trimestriel **		84,00		98,00
Accès à l'unité NAYEO (espace forme + piscine)	7,00		9,00	

Pour d'autres précisions, n'hésitez pas à contacter Nayeo au 05 59 81 82 30.

Petite enfance

Une priorité

Nouveaux locaux pour le RAM

Avec ce relais d'assistance maternelle (RAM) et la construction de deux crèches, la Communauté de Communes développe une politique volontariste en faveur de la petite enfance.

C'est dans le bâtiment rénové de l'ancienne perception de Nay que va se transporter, à la rentrée prochaine, le Relais d'Assistance Maternelle.

Cet aménagement dans de nouveaux locaux marque l'aboutissement de plusieurs années de travail.

Né, voici 10 ans, de la volonté de quatre conseillers généraux (Laruns, Arudy, Nay Est et Nay Ouest), puis repris par les deux Communautés de communes (Vallée d'Ossau et Vath Vielha), le Relais des Deux Gaves joue un rôle important dans une politique en faveur de la petite enfance.

Le RAM est, en effet, un lieu d'accueil et d'information au service des assistantes maternelles et des parents.

Il propose également un espace/temps pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle. D'où la création d'une ludothèque attenante au 1er étage.

Un lieu de rencontre et d'écoute

Le RAM remplit trois fonctions essentielles.

- Toute assistante maternelle agréée par les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) peut venir y rencontrer les responsables afin de demander conseils sur les sujets professionnels d'ordre pratique, statutaire, administratif ou relationnel.

Des accueils groupes permettent de sortir de l'isolement, d'échanger avec d'autres assistantes maternelles. Elles profitent ainsi d'une structure adaptée aux enfants dont elles ont la responsabilité.

- Les enfants sont donc aussi bénéficiaires de ces temps

de collectivité, partageant leurs jeux avec d'autres tout en restant sous la surveillance de l'adulte avec lequel il vit le quotidien.

- Les parents y trouvent une aide pour leurs démarches d'employeurs de l'assistante maternelle de leur enfant.

Les futurs parents peuvent venir s'informer des différents modes de garde de la petite enfance et de la disponibilité des assistantes maternelles.

Enfin, en cas de difficultés entre parents et assistantes maternelles, c'est un lieu de neutralité où tout litige peut être dit et entendu afin d'éviter tout conflit.



Les travaux sont bien avancés pour le futur RAM



Début des travaux

juillet 2008

Ouverture

à la rentrée 2009

Coût (Ram et Ludothèque)

555 587,36 € HT

Financements

- État (Dotation Globale d'Équipement), 189 000 € HT
- Conseil régional 94 500 € HT
- CAF 9 450 € + prêt de 85 000 € HT sans intérêt.

concrètement affirmée

Construction de deux crèches

L'annonce, pour la rentrée 2010, de l'ouverture de deux crèches sur le territoire de la Communauté est une bonne nouvelle pour les parents.



ARROS DE NAY

Située à l'entrée du village, près du tennis, cette crèche pourra accueillir 18 à 20 enfants. **Coût: 880 000 € HT**



BOEIL BEZING

Située près du rond-point de la voie rapide, cette crèche aura une capacité de 24 à 26 places. **Coût: 904 000 € HT**

Architectes: Bidegain & de Verbizier, Pau

AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ

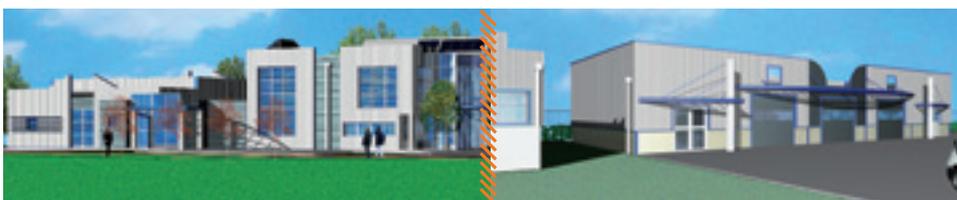
De l'espace pour travailler

C'est une évidence pour tous ceux qui fréquentent le siège de la Communauté de Communes de Vath-Veilha: bureaux en nombre insuffisants, salle de réunion trop petite, espace d'accueil restreint.

À ce manque évident de locaux pour les services administratifs, s'ajoutait l'éloignement des services techniques. Pour remédier à ces inconvénients, et faire face aux nouvelles compétences, le siège de la Communauté s'agrandit. Deux modules sont actuellement en construction:

- une extension du bâtiment actuel afin de disposer de 8 bureaux et d'un auditorium de 350 m²
- une construction nouvelle pour accueillir le local des services techniques qui s'étendra sur 292 m².

Coût de l'ensemble:
1 313 947 HT M€



La Communauté s'est donnée les moyens matériels de répondre à ses nouvelles compétences



Architectes: Bidegain & de Verbizier, Pau

Tourisme

Une carte à jouer pour la plaine de Nay

Patrimoine, paysages, circuits, lieux chargés d'histoire :

qui, parmi ses habitants, connaît vraiment la richesse touristique de la Plaine de Nay?



Et pourtant, autour du slogan "ici la campagne soulève nos montagnes", l'Office de Tourisme communautaire n'a pas eu de mal à recenser plus d'une cinquantaine de lieux de visite.

Et à bâtir tout autant d'activités à offrir aux visiteurs. Dès 2007, l'Office de Tourisme s'est doté de supports imprimés, base de toute communication, complétés par un site Internet*, véritable recueil d'informations de la vie et des animations de la plaine.

Des outils indispensables pour permettre l'accueil, l'information et la mise en avant des produits touristiques de la Plaine de Nay. Sont ainsi actuellement à la disposition des visiteurs, une carte touristique, un Guide des hébergements, un Guide loisirs, un Guide pêche, un Guide de randonnées.

De quoi répondre efficacement aux nombreuses demandes d'informations. (plus de 5000 demandes traitées l'an dernier).

"Nos outils d'information étant désormais opérationnels, nous pouvons aller maintenant plus loin" annonce Catherine Lalanne, directrice de l'Office de Tourisme (notre photo).

"Nous travaillons à bâtir des "produits journée" comme des visites de sites à découvrir (Maison Carrée, musées, bastides, églises, parcs et jardin). Ces visites et circuits à thème, sur une durée limitée, avec guide ou accompagnateur sont demandés par des groupes.

Elles permettent de faire découvrir l'offre du territoire ainsi que les restaurants de la plaine".

Ces produits grand public viendront en complément des trois grands produits phares, plus ciblés: Plan Local de Randonnée, Pêche 64 et Vélo vert (voir ci-dessous).

"Outre l'accueil de touristes, de vacanciers essentiellement en provenance des départements de la façade atlantique ou de pèlerins en route pour Lourdes et Lestelle Bétharram en périodes de vacances, nous avons la chance d'être situés au cœur du triangle Pau, Tarbes, Lourdes. Une position à exploiter pour attirer chez nous un public de citoyens à la recherche de verdure et d'escapades proches de leur lieu d'habitation. Ce bassin de population, géographiquement situé à notre porte, constitue une clientèle importante pour la plaine de Nay.

Puis nous devons considérer la clientèle de proximité des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées que l'on retrouve en masse sur le territoire pour des courts séjours.

Enfin, il faut penser aux habitants de la Vath-Vielha eux-mêmes qui sauront profiter de l'occasion pour mieux découvrir leur territoire".

(*)www.tourismeplainedenay.fr

et un blog <http://otplainedenay.over-blog.com>

Office de Tourisme Communautaire de la plaine de Nay

Place du 8 mai 1945 64800 NAY Tél. 05.59.13.94.99

E-Mail : info@tourismeplainedenay.fr

GUY CHABROUT "être attractif en dehors de l'été"



Pour Guy Chabrouit, président de l'Office de Tourisme communautaire, le défi est d'attirer des visiteurs toute l'année.

Pêche 64, Vélo route et Guide Rando: autant de nouvelles offres, attractives et ciblées...

• Ces offres visent à rendre notre territoire attractif pour d'autres catégories de visiteurs, en dehors des périodes de l'été, temps habituel de forte fréquentation touristique.

Ces offres ciblées ne sont peut-être pas suffisantes...

• Évidemment non. En plus, nous avons à la fois à faire connaître nos différentes animations (festival, carnaval...) et à être véritablement producteurs d'événements ou d'offres qui nous soient propres.

Sur ce plan, la réunion des 24 communes au sein de la Communauté est-il un atout?

• Oui. En termes économiques, on joue depuis longtemps sur les avantages d'un tel regroupement. C'est la même chose pour tout ce qui est animation et culture.

Dans ce domaine, nous avons à valoriser les initiatives des associations, très présentes dans différents domaines.

Quand on parle de fréquentation touristique, on évoque obligatoirement l'hébergement hôtelier. Quelles sont les capacités d'hébergement sur le territoire?

• Il faut bien reconnaître que les possibilités purement hôtelières sont assez limitées, avec seulement six hôtels.

Mais s'y ajoutent les campings, les gîtes, les chambres d'hôtes, les meublés de tourisme. Globalement, cela fait quand même une assez grande capacité d'accueil.

Le rôle de l'Office de Tourisme est indispensable...

• Évidemment. Comme je l'ai dit, cela permet de raisonner globalement, à l'échelle du territoire et de coordonner actions et propositions.

Et justement, pour adapter l'Office à ces missions, je pense qu'il faudra changer de statut. Et le transformer en EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial).

3 produits phares

Le territoire de la plaine de Nay, propose :

- Le Plan Local de Randonnées. 240 km de sentiers de randonnées répartis en 24 boucles, classés par ordre de difficultés. À parcourir à pieds, à cheval, ou en VTT.
- Pêche 64. Insérée dans le Guide Pêche du département, la partie Gave de Pau Amont (Ouzom et Néez) détaille les différentes catégories de pêches proposées ainsi que les hébergements pour les pêcheurs. Chacun des hébergements est labellisé pour proposer aux pêcheurs plusieurs services: du prêt du matériel à un frigo pour les bonnes pêches.
- Vélo route. Actuellement en phase de finalisation par le Conseil général, cette voie verte ira d'Hendaye à Lestelle, en évitant le bitume. Sur le territoire communautaire, la voie passera notamment sur les bords du gave.

Environnement

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Se regrouper pour payer moins

4 500 foyers de la Communauté des Communes sont concernés par le contrôle du traitement des eaux domestiques usées avant leur rejet.

Pour la protection de l'environnement et contre la pollution, la loi impose aux communes de contrôler les rejets des habitations non reliées à un système d'assainissement collectif, c'est-à-dire aux égouts. (Voir notre dossier dans le précédent numéro des INFOS).

La Communauté a pris le relais des communes en créant, sous son autorité, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Celui-ci a un triple rôle : l'information des habitants concernés, la réalisation d'un diagnostic pour chacune des habitations et, bien sûr, le suivi des dossiers.

"C'est volontairement que nous avons pris ce relais, afin de décharger les communes de cette obligation" explique Jean Arriubergé, président de la Commission Environnement.

"C'était en effet une charge difficilement supportable pour les petites communes qui ne disposent que de faibles ressources et d'un personnel réduit."

Sur les communes de Beuste et de Haut de Bosdarros, un diagnostic est en cours, confié après appel d'offres à la saur. Dans le même temps, la série de réunions d'information se poursuit dans les autres communes. *"Cela nous permet de répondre aux questions des propriétaires concernés. Notamment pour expliquer la redevance de 126,06 € TTC pour 6 ans en vue de financer le fonctionnement du SPANC."*

Si globalement, au cours des réunions d'information, les participants admettent le bien fondé de cette démarche, par ailleurs obligatoire, le coût d'une éventuelle mise aux normes suscite quelque inquiétude.

"Nous en avons bien conscience, précise Jean Arriubergé. Nous attendons que soit terminé le diagnostic pour les 4 500 foyers. À ce moment-là, nous rechercherons, en collaboration avec les communes, les meilleures réponses techniques et les aides financières auprès de différents organismes. Notre souhait est d'aider les propriétaires à mettre aux normes leur installation de traitement des eaux". Une coopération qui justifie pleinement le rôle d'une Communauté de communes.

J. Arriubergé : "nous avons pris le relais des communes"



UN NOUVEAU PROJET SUR LE TERRITOIRE

La mise en place du compostage individuel

Une grande partie de notre poubelle peut être recyclée par le biais du compostage.

Celui-ci peut se faire, soit en tas, soit en bac. Il faut mélanger les déchets produits, tous les jours, au niveau de la cuisine et de la maison (épluchures, fleurs fanées, marc de café, restes de repas, cendres de bois...) avec les déchets verts ou déchets de jardinage (tontes, tailles d'arbustes, feuilles mortes.)

Faire du compost chez soi a plusieurs avantages :

- faire maigrir notre poubelle : ce qui réduira la quantité de déchets à traiter par incinération
- réaliser gratuitement, et en peu de temps (8 mois environ), un engrais naturel riche en humus très apprécié par les plantes.
- économiser sur l'achat d'engrais chimiques.

Le développement du compostage individuel fait partie des priorités nationales dans le plan de prévention des déchets. C'est pour cela que la CCVV a choisi de mettre en place une opération de compostage individuel en proposant aux habitants "volontaires" la mise à disposition de composteurs. La distribution s'effectuera vers le mois de juin 2009. Une petite participation financière (variable selon la taille du bac proposé) sera demandée.

Un geste simple et utile

Si vous êtes intéressé par l'achat d'un composteur (avec son bio seau), une pré-inscription est à effectuer dès aujourd'hui auprès du service Déchets de la CCVV. Soit par téléphone au 05 59 61 11 82 soit directement au siège de la collectivité, Chemin des Coteaux à NAY.



Une nouvelle déchetterie à Asson

La déchetterie de Coarrazé étant en passe d'être saturée, il y avait urgence à trouver un autre site pour les déchets banals et les encombrants.

Ce sera à Asson. Sur un hectare, ce terrain, en passe d'acquisition, stockera les inertes et encombrants, le bois, la ferraille, le plâtre, les déchets verts des particuliers.

Ouverture prévue : 2010. En parallèle, le site de Coarrazé sera réaménagé pour recevoir deux nouvelles bennes pour le bois et le plâtre.

Carte de visite

Chacune des 24 communes de notre Communauté a son histoire et sa personnalité. Après Haut de Bosdarros et Montaut, découvrez deux autres communes.

Saint-Vincent TOUJOURS UNE VOCATION AGRICOLE



Initialement gros hameau de Coaraze, Saint-Vincent est devenue commune indépendante en 1864. « Ce fut la conclusion heureuse de plusieurs années de revendications, au terme de nombreuses pétitions et courriers adressés par les habitants aux Préfets successifs » résume Venant Montalibet, qui présida aux destinées de la commune pendant 14 ans (notre photo). Puis après d'âpres négociations entre Saint-Vincent et Coaraze, intervint le partage des biens patrimoniaux et des feux (ou foyers). En 1865, on compte 150 feux sur la Commune. Aujourd'hui, Saint-Vincent avec le même nombre de foyers, démontre ainsi que la volonté de maintenir sa vocation agricole, bâtie essentiellement sur l'élevage et le lait, n'est pas un frein à une démographie maîtrisée. Dans cette perspective, l'évolution de la commune s'inscrit dans une logique de développement durable, d'équité et d'équilibre spatial. Il s'agit à la fois de contenir le développement des constructions

et de maintenir le caractère rural avec le souci de préserver l'agriculture, les ressources, les espaces naturels et les paysages. Signe de vitalité qui ne trompe pas: le nombre d'élèves à l'école communale. À Saint-Vincent on n'est pas peu fier du paysage qui s'offre à la vue, avec ce panorama incomparable de la chaîne des Pyrénées. Notamment depuis la ligne de crête connue par de très nombreux randonneurs, qui parcourent le Chemin Henri IV, sur les pas même du « Nousté Henric » quand il allait à la chasse. Chemin faisant, ces mêmes randonneurs ont aussi un autre plaisir: celui de découvrir la Roseraie et son parc floral. Et puis, les plus curieux découvriront que le Lagoïn qui arrose la Plaine de Nay et au-delà, prend sa source sur le territoire de la commune. Petit inconvénient toutefois d'être ainsi dans une zone verte si agréable: l'Internet ADSL ne la dessert pas encore. Mais pour peu de temps, car est prévue l'implantation d'un relais hertzien WiMax, dans les plus brefs délais, à l'initiative du Conseil Général. À Saint Vincent, on sait allier identité rurale et modernisme, avec justement l'utilisation d'Internet pour la création d'un blog communal.

Saint-Vincent

380 habitants

Superficie: 16,61 km²

Patrimoine: Église paroissiale de fin XIXème

Groupe scolaire avec classe unique de 28 élèves, avec garderie matin et soir ainsi que cantine scolaire

Roger Doussine

Maire élu en 2008

Projets déjà réalisés

- suivi de la dernière année de la rénovation de l'église, réception des travaux et inauguration
- création d'un blog: saint-vincent.over-blog.com
- entretien de la voirie avec le vote d'un budget important

Projet en cours

l'agrandissement et le réaménagement de l'école.



Arthez-d'Asson LA FORCE DE L'OUZOM

Arthez-d'Asson

508 habitants

Superficie: 15,04 km²

Patrimoine:

Église St PAUL

Anciennes forges à la catalane

Jean-Jacques Laffitte

Maire élu en 2008

Projets déjà réalisés

- aménagements de la Mairie
- création de 5 appartements collectifs
- création d'un lotissement de 8 lots

Projets en cours

- aménagement d'une salle de réception pour le club de foot
- réhabilitation progressive de la salle des fêtes et des bâtiments communaux
- sécurisation du réseau électrique
- enfouissements des réseaux dans la traversée du village
- création d'un réseau d'assainissement collectif



À un pied de la montagne proche, un site en forme d'écrin où coule l'Ouzom. Sa force motrice permit le développement d'Arthez-d'Asson.

D'abord simple quartier d'Asson, la commune obtint son autonomie en 1787.

"Une autonomie qui s'explique à la fois par la construction d'une église en 1749 et pour des raisons démographiques (on comptait jusqu'à 1 600 âmes) et pour l'activité qu'on pourrait qualifier, pour l'époque, d'industrielle" raconte Édouard Lacoue. À 95 ans, bon pied, bon œil, cet ancien conseiller municipal pendant 24 ans et adjoint pendant 8 ans, connaît tout de l'histoire de sa terre (notre photo).

Il raconte, avec force détails comment les habitants, outre l'activité pastorale, surent très vite exploiter les opportunités de la montagne: le bois, les minerais de fer et la force de l'eau. Ils devinrent charbonniers, charroyeurs, mineurs.

Dès 1588, Arthez-d'Asson avait sa ferrerie ou moulin à fer. Une production jugée suffisamment importante dans l'intérêt de la France, pour que, durant la révolution et l'Empire, les employés fussent exemptés de conscription pour continuer à travailler.

"Le fer y était produit grâce à la venue de forgers

ariégeois qui possédaient le secret de l'alchimie du minerai et du charbon. Ils produisaient un fer "couleur rouge cerise", d'une qualité exceptionnelle". La production ne cessa qu'en 1866, à l'avènement de la sidérurgie moderne.

Arthez-d'Asson sut vite se reconverter en fonction du marché. Avec le bois de la montagne, on fit des porte-plumes, puis des chapelets jusqu'en 1928 (60 à 80 personnes y étaient employés). À ce moment-là, l'entreprise devint une manufacture de bérets jusqu'en 1958.

Mais Arthez-d'Asson est aussi cet écrin, au pied des Pyrénées. Assez beau pour qu'un académicien célèbre, l'abbé Brémond y passe les vingt dernières années de sa vie. Et pour ses obsèques, en 1933, Paul Valéry lui-même se déplaça.

Aujourd'hui, se maintient la tradition agricole et pastorale avec 1200 brebis et six fabricants de fromages. De jeunes couples s'installent, attirés par le prix plus raisonnable de l'immobilier. Les gîtes y sont nombreux et réputés pour leur calme.

L'Ouzom coule toujours. Mais son courant sert désormais aux truites pour se jouer des pêcheurs.

